

ŒUVRES COMPLÈTES

De Rutebeuf,

TROUVÈRE DU XIII^e SIÈCLE,

Recueillies et mises au jour pour la première fois,

PAR

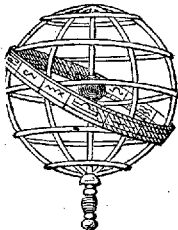
ACHILLE FUBINAL,

EX-PROFESSEUR DE FACULTÉ, ANCIEN DÉPUTÉ.

NOUVELLE ÉDITION,

revue et corrigée.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE,

7, rue Guénégaud.

M DCCC LXXIV.



Ci commence

Li Diz de l'Erberie¹,

Ou ci commence

L'Erberie Rustebuef.

Mss. 7633, 198 N.-D.

SEIGNEUR qui ci estes venu,
Petit & grant, jone & chenu,
Il vos est trop bien avenu,
Sachiez de voir;

5 Je ne vos vuel pas defouvoir :

1. Il existe une pièce qui porte le même titre dans le Ms. 1830 du fonds Saint-Germain, de la Bibliothèque nationale. Je l'ai donnée dans ma première édition de *Rutebeuf*; on la trouvera également plus loin. Elle est en prose et très-curieuse. — Méon, dans son *Nouveau Recueil de Fabliaux*, a imprimé celle-ci d'après le Ms. 7633 seulement. Legrand d'Aussy (tome IV, page 239, édition Renouard) en a donné une traduction fort infidèle, qu'il a fait précéder de l'avis suivant : « *De l'Herberie, ou le Dit de l'Herberie*, tels sont les deux titres de deux pièces totalement différentes, que j'ai réunies et fondues ensemble, parce que le sujet en est le

Bien le porreiz aparfoüvoir,
Ainz que m'en voize.
Aféeiz-vos, ne faites noife :

même, ne contenant toutes deux que des propos de charlatan dans une place publique. Elles sont intitulées *Herberie*, du métier de ces sortes de gens qui alors vendaient au peuple des *herbes*. L'une est en prose, l'autre est moitié en prose et moitié en vers ; toutes deux dans l'original sont fort ordurières. C'était ainsi qu'alors on amusait la canaille, et bien de hauts seigneurs n'avaient point le goût plus difficile. Telles étaient, je ne cesserai de le répéter, les mœurs de ce bon vieux temps qu'aujourd'hui l'on nous vante sans cesse. »

Vient alors le travail de Legrand, qui n'est pas même un imitation, tant il s'éloigne des originaux. Il est suivi de ces réflexions : « Cette pièce pourrait fort bien avoir été un de ces jeux dont il a été parlé dans le second volume à la suite du *Lai de Courtois d'Arras*, une sorte de farce dramatique à deux personnages, ou à trois si l'on y faisait jouer l'homme qui vient se plaindre du mal de dents. »

Legrand d'Aussy parle après cela des *Geus d'aventure*, petite pièce tirée du Ms. 7218, et il en cite même quelques couplets ; mais, malgré son titre de *Geus*, ce petit poème n'a rien de dramatique. C'est tout simplement une *parade*, un *boniment* dans le genre de ceux que les charlatans d'aujourd'hui débitent sur les places publiques. Seulement Rutebeuf l'y récitait-il lui-même, ou l'avait-il composé comme un modèle à l'usage des jongleurs et des trouvères de bas étage ? je l'ignore ; mais il me répugne de croire que l'auteur des plaintes éloquentes sur la Terre-Sainte, qu'on lira plus loin, ait pu s'abaisser à hurler de pareilles sornettes et des plaisanteries aussi grossières dans un carrefour.

Si escoutez, c'il ne vos poize.
 10 Je fui uns mires;
 Si ai estei en mainz empires :
 Dou Caire m'a tenu li fires
 Plus d'un estei ;
 Lonc tanz ai avec li estei ;
 15 Grant avoir i ai conquestei.
 Meir ai passée,
 Si m'en reving par la Morée,
 Où j'ai fait mout grant demorée,
 Et par Salerne,
 20 Par Buriene & par Byterne ¹.
 En Puille, en Calabre, Palerne ²
 Ai herbes prises
 Qui de grant vertuz sunt emprifes :
 Sus quelque mal qu'el foient mifes,
 25 Li maux c'enfuit.
 Juqu'à la rivière qui bruit
 Dou flun des pierres jor et nuit
 Fui pierres querre.
 Prestres JEHANS ³ i a fait guerre :

1. *Buriene*, dans le Siennois, en Italie, avec un lac qui porte ce nom. Quant à *Byterne*, c'est peut-être Viterbe.

2. Ms. 198 N.-D. Var. Luserne.

3. La légende de *Prestre Jehan* est une des plus singulières et des plus répandues qui nous soient restées du moyen âge. Elle remonte au XII^e siècle et contient le récit fabuleux des productions qui se trouvent dans les royaumes de ce prince, prêtre nestorien qui, à cette époque, au dire de nos vieux et crédules chro-

- 30 Je n'osai entrer en la terre,
 Je fui au port.
 Mout riches pierres en aport
 Qui font refusciter le mort.
 Ce sunt ferrites
- 35 Et dyamans & crésperites,
 Rubiz, jagonces, marguarites,
 Grenaz, stopaces,
 Et tellagons, & galofaces :
 De mort ne doutera menaces
- 40 Cil qui les porte ¹.

niqueurs, aurait soumis à sa domination de vastes contrées en Abyssinie. Ces productions sont à peu près dans le genre de celles dont parle Rutebeuf. (Voir les publications que j'ai faites de la *Légende de saint Brandaines* et de celle de Prestre Jehan.)

1. La croyance aux diverses vertus des pierres était fort répandue dans le moyen âge. C'est de là qu'est venue la recherche de la pierre philosophale. On trouve dans l'inventaire des meubles, bijoux, etc., du roi Charles V, exécuté en 1379, Ms. 8356 de la Bibl. nationale, f° LXXII, v°, la mention de deux pierres *estans en ung coffre de cypraès que le roy fait porter continuellement avecques soy, dont il porte la clef.* La première est une pierre appelée la pierre sainte, qui aide aux femmes à avoir enfant, laquelle est enchâssée en or, & y sont quatre perles, six esmeraudes, deux ballaiz & au dos y a ung escu de France, estant en ung estuy de cuir.

Item, la pierre qui guérift de la goutte, en laquelle est entaillé ung Roy & lettres en ebrieu d'un costé & d'autre, laquelle est asfise en or à fillet, & a escript au dos sur ledit fillet, & est la dicte pierre en

Foux est ce il ce desconforte ;
 N'a garde que lievres l'en porte
 C'il se tient bien ;
 Si n'a garde d'aba de chien,
 45 Ne de reching ¹ d'azne ancien ;
 C'il n'est coars
 Il n'a garde de toutes pars.
 Carbonculus & garcelars ²,
 Qui funt tuit ynde,
 50 Herbes apört des dézers d'Ynde
 Et de la terre Lincorinde ³
 Qui fiet feur l'onde
 Elz quatre parties dou monde ⁴,

ung estuy de cyr baully pendant à ung laz de soye où il a deux boutons de perles.

1. *Reching*, action de braire.
2. Ms. 198 N.-D. VAR. Charbon ne los et garolas.
3. Dans les romans du cycle carlovingien, le nom de *Lincorinde* est donné à la fille de

JONAS, fier admiral du règne de Perfe,
 Qui tint toute la terre jusqu'à la mer Rougie.

4. Il est évident que ce mot « les quatre parties du monde » n'est pas sérieux pour Rutebeuf, et qu'il croit continuer ici sa plaisanterie sur toute chose. On ne se doutait pas de l'Amérique, du moins en France, au XIII^e siècle ; je n'en dirais pas la même chose de l'Italie, où, grâce aux navigations génoises, la tradition, comme le prouvent certains passages de Dante, n'avait jamais été interrompue. Chez nous, à l'époque où parle notre poète, on croyait généralement la terre carrée, placée au milieu des mers et ne renfermant que deux parties, l'Europe et l'Asie. D'autres y

- Si com il tient à la roonde.
 55 Or m'en creeiz :
 Vos ne faveiz cui vos véiez ;
 Taifiez-vos, & si vos féiez.
 Véiz m'erberie :
 Je vos di, par sainte Marie,
 60 Que ce n'est mie freperie,
 Mais granz noblefce ;
 J'ai l'herbe qui les v... redrefce
 Et cele qui les c... estrefce
 A pou de painne ;
 65 De toute fièvre sanz quartainne
 Gariz en mainz d'une femainne,
 Ce n'est pas faute ;
 Et fi gariz de goute flautre :
 J'à tant n'en iert basse ne haute,
 70 Toute l'abat.
 Ce la vainne dou cul vos bat ;
 Je vos en garrai sanz débat,
 Et de la dent
 Gariz-je trop apertement
 75 Par .i. petitet d'oignement.

ajoutaient l'Afrique, sans trop savoir où la mettre. Un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, BB. 2, qui remonte à Philippe-le-Hardi, compare l'univers à un œuf. La terre est le jaune, l'eau le blanc, et l'air la pellicule; le tout est enveloppé par le feu, qui tient lieu de coque. Dans un autre ouvrage, on trouve que le soleil passe la nuit à éclairer tantôt le purgatoire, tantôt la mer, etc.

- Que vos dirai ?
 Oiez coument jou confirai :
 Dou confire ne mentirai ,
 C'est cens riote ¹.
- 80 Prenez dou fayn de la marmote,
 De la merde de la linote
 Au mardi main
 Et de la fuelle dou plantain ,
 Et de l'estront de la putain
- 85 Qui foit bien ville ² ;
 Et de la pourre de l'estrillé,
 Et du ruy ³ de la faucille,
 Et de la laine,
 Et de l'escorce de l'avainne
- 90 Pilei premier jor de semaine ;
 Si en fereiz
 Un amplastre : dou juz laveiz
 La dent, l'amplastre metereiz
 Defus la joe.
- 95 Dormeiz .i. pou, je le vos loe ;
 S'au leveir n'i a merde ou boe,

1. *Riote*, raillerie, et plus particulièrement bavardage.

Li uns chante, li autres note,
 Et li autres dit la RIOTE.

(*Le Dit du Buffet. — Fabliaux et Contes de Barbazan.*)

Il y a aussi une pièce intitulée *la Riote de l' monde*, qui a été publiée par M. Francisque Michel.

2. Ms. 198 N.-D. VAR. vielle.

3. *Ruy*, rouille.

Diex vos destruite!
 Escouteiz, c'il ne vos anuie,
 Ce n'est pas journée de truie
 100 Cui poéiz faire;
 Et vos cui la pierre fait braire,
 Je vos en garrai sanz contraire
 Ce g'i met cure.
 De foie eschauffei, de routure,
 105 Gariz-je tout à desmesure,
 A quel que tort;
 Et ce voz faveiz home fourt¹,
 Faites-le venir à ma cort:
 Jà iert touz sainz.
 110 Onques mais nul jor n'oy mains,
 Ce Diex me gari ces .ij. mains,
 Qu'il orra jà.
 Or oeiz ce que m'en charja
 Ma dame, qui m'envoia fà.

Bele gent, je ne suis pas de ces povres pre-
 cheurs, ne de ces povres herbiers² qui vont par
 devant ces mostiers, à ces povres chapes mau-
 cozues, qui portent boîtes & fachez, & si esten-

1. Ms. 7633. VAR. tort.

2. *Herbiers* : le statut de la Faculté de médecine rédigé en 1281, sous le décanat de Jean de Chérolles, défend aux *herbiers* de donner aucun remède altérant, laxatif ou autre, si ce n'est en présence d'un médecin, excepté les remèdes vulgaires, tels que sucre rosat, eau de rose, etc.

dent i. tapiz ; car teiz vent poivre & coumin & autres espices, qui n'a pas autant de fachez com il ont. Sachiez que de ceulz ne sui-je pas ; ainz suis à une dame qui a non madame Trote¹ de Salerne, qui fait cuevre-chief de ces oreilles, & li forciz li pendent à chaainnes² d'argent pardéfus les espauls ; & fachiez que c'est la plus fage dame qui foit enz quatre parties dou monde. Ma damé si nos envoie en diverses terres & en divers país, en Puille, en Calabre, en Tofquanne, en Terre de Labour, en Alemaingne, en Soiffoinne, en Galcoingne, en Espaigne, en Brié, en Champaingne, en Borgoigne, en la forest d'Ardanne, por occir les bestes sauvages & por traire les oignemens, por doneir médecines à ceux qui ont les maladies ès cors. Ma damé si me dist & me commande que, en queilque leu que je venisse, que je déisse aucune choze si que cil qui fuffent entour moi i prissent boen essample, & por ce qu'ele me fist jureir leur fainz quant je me departi de li, je vos apanrai à garir dou mal des vers se volez oïr. — Voleiz oïr ?

Aucune genz i a qui me demandent dont les vers viennent. Je vos fais afavoir qu'ils viennent de diverses viandes reschauffées, & de ces vins enfuteiz & boteiz. Si se congrient ès cors par chaleur & par humeurs ; car, si com dient li philo-

1. Ms. 198 N.-D. VAR. Crote.

2. Ms. 198 N.-D. VAR. à .ij. channes.

fophe, toutes chozes en font criées, & por ce, si viennent li ver ès cors qui montent jusqu'au cuer, & font morir d'une maladie c'on apele mort fobitainne. Seigniez-vos! Diex vos en gart touz & toutes.

Por la maladie des vers garir (à vos iex la vééiz, à vos piez la marchiez!) la meilleur herbe qui soit elz quatre parties dou monde, ce est l'ermoize. Ces fames c'en ceignent le foir de la Saint-Jehan, & en font chapiaux feur lor chiez, & dient que goute ne avertinz¹ ne les puet panre n'en chiez, n'en braz, n'en pié, n'en main; mais je me merveil quant les testes ne lor brifent et que li cors ne rompent parmi, tant a l'erbe de vertu en foi. En cele Champagne où je fui néiz² l'appele-hon *marrebore*, qui vaut autant comme *la meire des herbes*. De cele herbe pan-roiz troiz racines, .v. fuelles de fauge, .x. fuelles de plaintaing. Bateiz ces chozes en .i. mortier de cuyvre, à un peteil de fer, desgeuneiz-vos dou jus par .iij. matins: gariz fereiz de la maladie des vers.

Osteiz vos chaperons, tendeiz les oreilles, regardeiz mes herbes que ma dame envoie en cest pais & en cest terre; & por ce, qu'el vuet que li povres i puiſt auſi bien avenir coume li riches, ele me dist que j'en féiffe danrrée; car

1. *Avertinz*, vertige, épilepsie.

2. Voir pour ces mots la préface de ce volume.

teiz a .i. denier en fa borce qui n'i a pas .v. livres ; & me dist & me commanda que je prisse .i. denier de la monoie qui corroit el pais & en la contrée où je vanroie : à Paris .i. parisi, à Orlens .i. orlenois¹, au Mans .i. mansois, à Chartes .i. chartain, à Londres en Aingleterre .i. esterlin ; por dou pain, por dou vin à moi ; por dou fain, por de l'avainne à mon roncin ; car teil qui auteil fert d'auteil doit vivre.

Et je di que c'il estoit si povres, ou honz ou fame, qu'il n'éust que doner, venist avant : je li presterioie l'une de mes mains por Dieu & l'autre por sa meire, ne mais que d'ui en .i. an féist chanter une messe do Saint-Espérit, je di nouméement por l'arme de ma dame, qui cest mestier m'aprist je ne fassé jà trois pez que li quars ne soit por que l'arme de son père & de sa mère en rémissiōn de leur péchiez. Ces herbes vous ne les mangereiz pas ; car il n'a si fort buef en cest pays, ne si fort destrier que c'il en avoit auzi groz com .i. pois for la langue qu'il ne morust de mal mort, tant font forts & ameires ; & ce qui est ameir à la bouche, si est boen au cuer. Vos les metreiz .iij. jors dormir en boen vin blanc ;

¹. Le Ms. 168 N.-D. ajoute : « A Estampe .i. estampoïs, à Bar .i. Barrois, à Viane .i. vianois, à Clermont .i. clermondois, à Dyjon .i. dijonnaïs, à Mascon, .i. masconoïs ; à Tors .i. tornois, à Troies .i. trées-sien, à Rains .i. renciën, à Prouvins .i. provenoisien, à Amiens .i. moncien, à Arras .i. artisien.

se vos n'aveiz blanc, si preneiz vermeil ¹; si vos n'aveiz vermeil, preneiz de la bele yaue clère; car teiz a un puis devant son huix, qui n'a pas .i. tonel de vin en son célier. Si vos en desgeune-reiz par .xiiij. matins. Ce vos failleiz à un, pre-neiz autre ²; car ce ne font pas charaies ³; & je vos di par la paiffion dont Diex maudist Corbi-taz ⁴ le juif qui forja les .xxx. pièces d'argent en la tour d'Abilent, à .iiij. lieues de Jhérusalem dont Diex fu venduz, que vos fereiz gariz de diverses maladies & de divers mahainz, de toutes fièvres sanz quartainne, de toutes goutes sanz palazine, de l'enflure dou cors, de la vainne dou cul. c'ele vos débat; car ce mes pères & ma mère estoient ou péril de la mort & il me demandoient la meil-leure herbe que je lor péusse doneir, je lor don-roie ceste.

En teil manière venez-je mes herbes & mes oignemens: qui vodra fi en preingne, qui ne vodra fi les laiff ⁵.

1. Ms. 198 N.-D. ADDITION. Si vous n'aveiz ver-meil, preneiz chatain; se voz n'aveiz chatain, etc.

2. Ms. 198 N.-D. VAR. Se vous i failliez le quart, prenés le quint.

3. *Charaies*, sortilèges.

4. Ms. 198 N.-D. VAR. Corbacas.

5. Cette dernière phrase manque au Ms. 198 N.-D.

Explicit l'Erberie Rustebuef.